LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

du à la belle attitude des administrations publiques et au loyalisme des populations.

» M. Jacques Leroy-Ladurie, ministre de l'Agriculture, a entretenu le Conseil de la situation actuelle de notre ravitaillement. Il a présenté le bilan de nos ressources, et indiqué les mesures qu'il compte prochainement prendre, et qui feront l'objet d'un communiqué ultérieur.

» Le comité économique interministériel, présidé par M. Romier, doit se réunir jeudi prochain pour examiner un certain nombre de questions touchant à l'organisation du ravitaillement et de la production agricole.

» M. Pierre Laval a fait approuver le rattachement à l'amiral Platon, secrétaire d'Etat auprès du chef du gouvernement, du commissariat général de la Famille.

Légion d'Honneur exclusivement pour services exceptionnels

Déférant au désir exprimé par le Maréchal ; il a fait d'autre part décider qu'aucune nomination ou promotion dans la Légion d'honneur ne pourrait avoir lieu que pour services exceptionnels, et notamment pour faits de guerre.

UNE PLUIE OCRE EST TOMBÉE SUR L'ILE DE RÉ

Vichy, 6. — L'île de Ré vient de voir se renouveler un phénomène atmosphérique célèbre depuis l'Ecriture Sainte : une pluie ocre est tombée sur l'île. Cette étrange couleur est due à des phalènes transportés du continent par un fort vent d'est.

SPORTS

ATHLETISME

LE COURS DE MONITEUR SPORTIF DE LA F.F.A.

Les candidats sont informés que l'examen écrit aura lieu Dimanche 10 Mai, dans les centres suivants :

Lille : au Lycée Faidherbe (entrée boulevard Carnot ; Valenciennes : au Lycée Pénelon ; Douai : à l'Ecole Supérieure de Jeunes filles ; Amiens : les candidats ont été avertis directement.

Les épreuves commenceront à 8 h. 30 très précises.

LES SESSIONS DU B. S. N.

Des sessions du Brevet Sportif National seront organisées pour les jeunes gens et jeunes filles des établissements scolaires et d'associations sportives dans les centres et par les Directeurs de sessions dont les noms suivent :

17 Mai. — Dunkerque : M. Boursaset, Olympique Dunkerquois.

Petite-Synthe : M. Debyser, 63, rue du Maréchal-Foch.

Bergues : M. le Président du Racing-Club.

Hondschoote : M. Delabarre, minotier.

Wormhoudt : M. P. Couteoler, 19, Grand'Place, Wormhoudt.

Bourbourg : M. Decuypère, Sports Athlétiques.

Gravelines : M. Ohla, Gravelines.

Gaudry : M. Beauvillain, rue Emile-Zola, Gaudry.

Le Quesnoy : M. E. Foubert, Directeur du tissage, Président des Sports Athlétiques Querctaines.

Bavay : M. Maudron, industriel à Louvignies-Bavay.

Denain : M. le Président du Cercle Athlétique, Denain.

Valenciennes : M. le Président d'Escaut-Sports.

Bouchain : M. Allard, directeur d'école, Maestaing.

21 Mai. — Lille : O.I.C.L., M. Gysman, 61, rue Anatole-France, Lomme.

Hellemmes : Association Sportive des Cheminots d'Hellemmes, M. Devynck, 47, rue Gustave-Ingrand, à Hellemmes.

Haubourdin : M. Godin, 14, rue de la Delle, Haubourdin.

24 Mai. — Hautmont : M. Moreau, instituteur, Cours complémentaires d'Hautmont.

Toutes les inscriptions devront parvenir au plus tard huit jours avant l'ouverture de session, à la Direction départementale de l'Education Générale et Sportive du Nord, rue Nationale, 3, à Lille.

BASKET-BALL

L'O.I.C. LILLOIS EN FINALE INTER-ZONES, A PARIS

L'O.I.C.L. se déplacera à Paris dimanche pour y rencontrer le champion de France sous occupée, l'U.S. Métro.

Evidemment, l'équipe de Lille s'efforcera de faire une belle partie, mais elle sait à quelle pléiade d'internationaux ou de sélectionnés elle se heurtera, aussi n'a-t-elle aucune prétention.

D'autre part, nous pensons pouvoir faire jouer Boel dans notre équipe, mais étant absent de Lille pour le moment, nous ne pouvons compter sur lui.

L'équipe de Lille aura la composition suivante : Varhaist (capitaine), Van Belle, Tirlemont, Oden, Gailly, Guillain, Dupont, Mercier.

« SIGNAL »

Le nouveau numéro de « Signal » qui vient de paraître à la date du 1er Mai n'est pas moins attrayant que les numéros précédents, tant en sa formule instructive qu'on son alléchante variété et sa parfaite présentation.

Le premier article est consacré au sujet suivant : « Staline et Cripps partagent l'Europe ». Le sujet de l'article tient en quelques lignes :

« Lorsque l'Armée soviétique aura enfin réussi à opérer sa percée, quand les Américains auront débarqué en France et les Anglais en Norvège, quand les bataillons de la Gépéou monteront la garde Sous les Tilleuls à Berlin, devant l'Arc de Triomphe à Paris et au Palais royal de Stockholm. Quand les tueurs sibériens retrouveront dans les spécimens qui peuplent la fosse aux ours à Berna l'animal héraldique de la Russie et que les cow-boys du Texas se disputeront les meilleures places au Café de la Paix... alors, oh ! alors, les rênes d'une réorganisation du continent européen se relâcheront. »

C'est au somme ce qui s'appelle « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre », comme dit le bonhomme La Fontaine.

— Second article extraordinairement vrai et intitulé : « Le Secret ». Il est résulta que, dans la guerre moderne, tout comme dans la guerre d'autrefois, c'est toujours la valeur de l'homme et non seulement celle de son arme qui remporte la victoire. Les succès allemands sur les russes et les anglais, japonais sur les américains et encore les britanniques sont là pour le prouver.

— D'intéressants et curieux détails, magnifiquement illustrés, sur les combats sous-bois au front de l'Est, le passage du Pas-de-Calais par l'escadre allemande, sur l'effort de l'Allemagne en faveur des vieux acteurs, etc., etc... achèvent de donner un supérieur attrait à ce numéro de « Signal ».

T.S.F.

VENDREDI 8 MAI

Genève : 7 h., 8 h., 8 h. 30, 6 h. 40 (Robert Stolz), 9 h. 20, 11 h. 30, 12 h., 12 h. 30, 15 h. 15 (Vedettes), 13 h. 30, 13 h. 45 (Instruments de fantaisie), 14 h., 16 h. 15 17 h., 17 h. 30, 18 h. 10 (Chansons de Montmartre), 18 h. 30, 19 h., 20 h. (La Bonne Chanson), 20 h. 15 (Virtuoses célèbres), 20 h. 50 (Poèmes), 21 h. (Chansonnière). — 18 h. 50 : Actualité. — Informations à 7 h. 30, 9 h. 30, 16 h., 16 h., 18 h. 45.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 8 mai 1942. — Soleil : Lever à 6 h. 21. — Coucher à 21 h. 14.

Aujourd'hui : Saint-Désiré. — Demain : Saint-Grégoire.

TIRAGES du 5 MAI 1942

VILLE DE PARIS 4 % 1876

Le numéro 156.910 gagne 100.000 fr.
Le numéro 394.437 gagne 50.000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. : 127.304, 361.224, 47.736.
Les cinq numéros suivants gagnant chacun 5.000 fr. : 495656, 360.771, 208.688, 18.870, 205.061.

VILLE DE PARIS 3 % 1912

Le numéro 70.645 gagne 50.000 fr.
Le numéro 83.367 gagne 10.000 fr.

FONCIERES 1885

Le numéro 324.580 gagne 100.000 fr.
Le numéro 316.498 gagne 25.000 fr.

FONCIERES 1915

Le numéro 969.616 gagne 100.000 fr.
Le numéro 146.760 gagne 25.000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 499.882, 562.226.

BOURSE DE LILLE du 6 Mai 1942

Charbonnages. — Albi, 3.890 ; Albi (part), 4.900 ; Aniche, 7.400 (*) ; Anzin, 2.120 (*) ; Béthune, 23.800 off. ; Bethuœ (ditme), 2.390 ; Blanzy, 5.100 off. ; Bruay (coupure de 10), 650 ; Bruay (coupure de 25), 650 off. ; Carvin, 2.490 ; Clarence, 700 dem. ; Commentry (jca), 6.465 ; Commentry (cap.), 6.966 ; Courrières, 961 ; Crespin, 388 ; Dourges, 2.985 ; Escarpelle, 10.900 dem. ; Lens, 1.270 ; Lens B., 436 dem. ; Liévin, 915 ; Liévin (coupure de 30), 26.500 ; Merles, 3.760 ; Ostricourt, 4.065 (*) ; Thivencelles, 750 dem. ; Vicoigne, 2.010.

Banques. — Crédit du Nord (ex-coit), 678 ; Union des Mines, 890.

Eaux. — Transports. — E.L.R.T. 580 ; Lyonnaise des Eaux (cap.), 3.000 ; Lyonnaise des Eaux (jce), 2.660 ; Pierchon, 600.

Electricité. — Artésienne, 685 ; Béthunoise, 925 ; Boulonnaise, 880 dem. ; Continentale du Gaz, 2.900 off. ; Electricité et Gaz du Nord, 753 ; Electrique du Nord, 1.060 ; Electrique Nord-Ouest, 1.100 nff. ; Energie Nord-France, 762 ; Gaz d'Hersin, 705 ; La Roubaisienne, 3.400 off. ; Union Bouilléro, 540 off.

Métallurgie. — Blanc-Misseron ord., 160 (*) ; Blanc-Misseron (prior.), 1.150 off. ; Aciéries de Longwy, 925 ; Aciéries de Micheville, 1.680 ; Aciéries du Nord, 640 ; Aciéries de Sambre et Meuse, 1.350 ; Arbel, 2.190 ; Chantiers de France, 1.710 off. ; Ateliers Nord-Fresoe, 1.040 dem. ; Ateliers Nord-France (part), 810 dem. ; Blaone, 1.350 ; Call, 775 ; Delattre, 960 dem. ; Denain-Anzin, 2.950 ; Electro-Métallurgie, 410 ; Fives-Lille, 1.620 ; Nord-Est, 1.160 ; Franco-Belge, 6.700 ; Jeumont, 877 ; Louvroil, 1.010 ; Saulnes, 2.450 off. ; Senelle, 1.800 dem. ; Tubes de Valenciennes, 1 150 off.

BOURSE DE PARIS DU 6 MAI 1942

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
FONDS D'ETAT		
3 %	86 80	86 85
3 % amort.	88 10	88 20
4 % 1917	102 00	102 05
4 % 1918	101 50	101 80
5 % 1920	140 50	140 80
4 % % 1932 A.	103 00	103 10
4 % % 1932 B.	100 80	100 90
6 % 1939	100 60	101 10
Caisse Autonome	121 10	120 90
Obl. Trésor 6 % 1933	1356	1356
— 4 % 1934	1263	1263
— 6 % 1935		
Outillage National	1024	1024
P.T.T. 6 % 1929		
— 6 % 1929	558	558
— 5 % 1934		
— 6 % 1936		
— 6 % 1938		
Obl. Trésor 4 % 36 B	136 95	140 25
Bons Trésor 4 % % 1932	1124	1124
— 5 % 1934		
— 4 % 1934	1065	1065
— 4 % 1935	1075	1067
— Sept 2 % 1937		
— Déc. 3 % 1937		
— Fév 5 % 1938		
Caisse Aut. Tab	1017	1015
OBSEQUIS NATIONAUX		
Cr. Nat. 3 % 1918	624	624
— 1920	548	545
— Janvier 1923		
— Juin 1923		
— Janvier 1924		
— 1934	1076	1070
— 1935	1075	1061
— 6 % % 1937		
— 1938		
FONCIERES COMMUNALES		
Fonc. 1863	347	345
Fonc. 1889	400	401
Com. 1891	347	346
— 1892	418	416
Fonc. 1898	418	420
Com. 1899	405	405
Fonc. 1903	410	408
Com. 1906	405	414
Fonc. 1908	324	321
Com. 1912	208	200
Fonc. 1913 5 %	419	422
Fonc. 1913 6 %	215	207
Empr. 1920	1010	1010
Com. 1920 4 %	1004	1000
Fonc. 1930 4 % %	578	580
Com. 1931	1000	1004
— 1931 3 %	990	1000
— 1933	1033	1017
Empr. 1933	1041	1033
Empr. 1934		
ACTIONS FRANÇAISES		
Banque de France	22200	24400
Comptoir Escompte	1910	1900
Crédit Foncier France	600	600
— Lyonnais	470	470
— du Nord	677	678
Soc. Générale non lib	176	176
Société Générale, lib	2230	
Suez	24400	28000
Nord	2.000	1980
Tramw. Lille-Ex-Tg.	570	
Elect. Gaz Nord	750	750
— du Nord	1055	1075
Energie Industrielle	2500	3:00
Nord Lumiere	2030	2000
Thomson-Houston	720	720
Cie Générale Ind. Text	3570	
Le Bon	4150	
Pérenchies	1890	1835
Saint Frères	1220	1200
Gas Nord-Est	1400	1420
Aciéries Longwuy	828	820
Acéries Micheville	1671	1685
— du Nord	2232	2241
— Sambre Meuse	1700	1710
Arbel	1.600	1700
Chantiers de France	1066	1070
Constr. Nord France	1620	1620
Fives-Lille	1185	1160
Forges Nord-Est	800	800
Jeumont Actions	1030	1008
— Paris	8750	8650
Franco-Belge M. Ch. Far	6750	6620
Ste Fours Pt-à-Mous	2004	2004
Denain-Anzin	1051	1000
Louvroil-Montbard	4000	4000
Métaux	2100	2100
Peugeot	1620	1700
Senelle-Maubeuge	2400	2400
Téthuœ	1800	1805
Aniche	2100	2400
Anzin	2100	2100
Blanzy	2400	2400
Carvin	1000	
Courrières	1700	1700
Dourges	2070	2060
Escarpelle	1800	1800
Lens	1.7	1800
Lugny-les-Aire	411	3.0
Marles	380	384
Ostricourt	4.0	4070
Vicoigne	800	800
Mokta et Hadid	172.0	17.45
Nickel	440	440
Penarroya	7900	7720
Lille Bonnières Prior	195	1000
— Ord.	600	600
Air Liquide	3400	2900
Glaces Nord France	1200	1200
Kali Ste-Thérèse		
Kuhlmann	2100	2 %
Pollet-Chausson	3800	3300
Caout Indochine	2245	2180
Culture Tropicales	115	90
Terres Rouges	1360	1300

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 421 ; 1875, 500 ; 1876, 505 ; 1892, 309 ; 1894-96, 291 ; 1898, 883 ; 1899, 350 ; 1904, 353 ; 1910 2 3/4 %, 327 ; 1910 3 %, 288 ; 1912, 290 ; 1928, 996 ; 1929, 1.003 ; 1930, 983 ; 1930 lots, 992 ; 1931, 976 ; 4 % fortif. 966 ; 1932, 1.010 ; 1934 5 1/2 %, 996 ; 1934 5 %, 1.000 ; 1935, 999 ; 1937, 996 ; 1938, 1.009.

Entreprises et Matériaux de constructions. — Carrières Dumont-Vireux, 25 dem. ; Chaux et Ciments Lafarge et Teil, 12.050 ; Chaux et Ciments Lefarge et Teil (action B, 300), 4.150 ; Ciments du Boulonnais, 1.420 off. ; Ciments Portland Origny, 21.500 dem. ; Ciments Portland Origny (part), 26.800 dem. ; Ciments Français et Portland de Boulogne (jce), 6.700 ; Pollet et Chausson, 6.360.

Valeurs Françaises (Obligations). — Département du Nord : Octobre 4 % 1931, 2.012 ; 4 % 1931, 946 ; 5 1/2 % 1934, 1.002 ; 5 % 1935, 1.020 ; 5 1/2 % 1936, 1.031 ; 5 % 1938, 1.036.

Produits chimiques. — Nullarie. — Verreries. — Air Liquide, 2.950 ; Air Liquide (part), 13.100 ; Engrais d'Auby, 505 ; Engrais de Roubaix, 385 off. ; Glaces Nord-France, 7.050 ; Hulles, Goudrons et Dérivés, 3.600 ; Kuhlmann, 2.130 ; Péchiney, 4.950 ; Rhône-Poulenc, 3.585 off. ; Saint-Gobain, Chauny et Cirey (ex-droit), 6.840 ; Usines de Libercourt, 580 dem. ; Verreries et Glaces d'Aniche, 3.950 off.

ANNONCES LÉGALES

Etudes de Me BOUCHERY, Notaire à Lucheux, et de Me GODRON, Avoué à Lille

Vente sur faillite Société des Eaux de Lucheux

Département de la Somme. Commune de Lucheux

Article Premier

CHATEAU DE LUCHEUX

Article deuxième. Lieudit : Le Vivier :

Terrain de la Source de 2 hectares 07 ares 7 centiares

Article Troisième

Pâture plantée de 50 ares 96 centiares avec Maison en ruines

A VENDRE PAR SUITE DE FAILLITE

L'Adjudication aura lieu le MARDI 5 JUIN 1942, à 15 heures (heure allemande), en la Mairie de Lucheux (Somme).

DESIGNATION :

Département de la Somme. Commune de Lucheux.

Article Premier

Château de Lucheux, comprenant :

a) Le château proprement dit, avec cours, jardins, potagers et d'agrément, vieilles ruines, chapelle et donjon classés comme monuments historiques, le tout clos de remparts et de haies, repris au cadastre section 3, N° 567 à 575 pour une contenance de 1 hectare 27 ares 10 centiares, repris à la matrice des propriétés bâties pour un revenu de 1.350 francs, tenant à la rue du Château, la rue Pavée, Vauva Ducellier et Bâghin.

b) Une bande de terrain de cinq mètres de largeur, mesure prise aux côtés extérieure des jambages ou jambes de force dudit château à gauche de l'entrée du château sur la pelouse ou montagne.

c) Le fossé à droite de l'entrée principale du château tenant à la rue du Château, Section 1, N° 677 du cadastre pour 25 ares 70 centiares.

d) Une partie du N° 576 section 1, cadastre, sur laquelle existant des sapins et le fossé boisé entre cette sapinière et le château article 1, ladite partie sera délimitée d'un côté par la pelouse de la montagne ci-après, d'autre côté par une ligne droite allant de l'axe de la première tourelle du côté du donjon au chemin de Cher Gelant à un mètre de distance du dernier sapin de la première rangée sur ledit chemin, d'un troisième côté par la ligne droite entre lesdits sapins et les chemins, qui restera avec la surplus du terrain la propriété de M. Béahin.

e) Une partie de la montagne, section B, N° 215 P du cadastre, cette partie est délimitée par la partie N° 578 section 1 ci-dessus, les fossés du château et la ruelle de la pâturette et une ligne directe partant de la dernière liane de sapins de l'article 3 pour aboutir à un tétard de frêne se trouvant dans le bas de la montagne, contre divers propriétaires.

Article Deuxième

Terrain de la Source : Un terrain à usage de pâture, d'une superficie de 2 hectares 94 ares 7 centiares environ, sis au lieu dit « Le Vivier », tenant d'un bout à la ruelle Picsiéna, d'autre à Thellier, ensemble les bâtiments érigés et ayant servi à l'exploitation de la source, existant dans l'immeuble et le bureau, avec les vieux fers pouvant encore s'y trouver, cadastrés section 1, N° 1403, 1405, 1422 et 1426, 1400, 1401 et 1402, avec droit de passage de 2 mètres de largeur pour accéder à la rue de la Coutura.

Article Troisième

Pâture plantée de 50 ares 96 de pâture plantée, avec maison en ruines, tenant d'un côté à Saint-Frères le passage ci-devant indiqué entre deux l'autre à Hannard et Meurice, d'un bout à Meurice, d'autre à la rivière, section 1, N° 1228 P, 1330 1331 P, 1331 P, 1331 P, 1332 P, 1333 P, 1334.

MISE-A-PRIX :

Article Premier ..... 40.000 francs
Article Deuxième ..... 45.000 francs
Article Troisième ..... 6.000 francs

La vente se poursuit à la requête de Monsieur Maurice Boutlet, syndic liquidateur, demeurant à Lille, 28, rue de Bourgogne, agissant en sa qualité de syndic de l'union des créanciers de la faillite de la Société Anonyme des Eaux de Lucheux.

Ayant pour avoué Me GODRON, actuellement suppléé par M. QUAREZ.

En exécution tant d'une ordonnance rendue sur requête par M. le Juge-Commissaire de la Société des Eaux de Lucheux en date du 26 décembre 1941, homologuée par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Lille le 10 janvier 1942, que d'un jugement rendu sur requête par la Chambre du Conseil du Tribunal Civil de Lille le 10 février 1942 et conformément aux dispositions de la loi du 15 novembre 1940, seules les personnes ayant obtenu préalablement l'autorisation de M. le Préfet de la Somme pourront se rendre adjudicataires.

S'adresser pour tous renseignements :

1° A Me BOUCHERY, Notaire à Lucheux, chargé de la vente ;

2° A Me GODRON, Avoué à Lille, 5, rue Puébla, poursuivant la vente, actuellement suppléé par M. QUAREZ.

Ainsi fait et rédigé par la soussignée, suppléant la Me Godron, Avoué à Lille, le 30 avril 1942 (signé) QUAREZ.

Enregistré à Lille, le 7 mai 1942

15716 Reçu vingt francs, (signé) RATEL.

Etudes de Me Jacques DUQUESNOY, Avoué, rue de Thécouanne, 20, à Nœux-les-Mines, et de Me Gaston DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise.

COMMUNE DE VIEILLE-ÉGLISE (Pas-de-Calais)

VENTE DE BIENS DE MINEURS

A vendre par adjudication publique, le Lundi 18 Mai 1942, à 15 heures (heure allemande), en l'étude et par le ministère de Me DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise, au plus offrant et dernier enchérisseur :

SOIXANTE-DIX-SEPT ACTIONS NOMINATIVES de la Société Anonyme « DISTILLERIE DE LA LYS », dont le siège social est à La Gorgue, Quartier du Nouveau Monde.

Lesdites actions portant les numéros 636 à 812 inclus, immatriculées au nom de Madame LOUF-RIVENET.

Vente ordonnée par Jugement rendu le 4 Décembre mil neuf cent quarante-et-un, sur requête présentée par Monsieur LOUF, Ernest Ovide Constantin, Directeur de la « Distillerie de la Lys », demeurant à La Gorgue, veuf en premières noces de Madame Marie Hélène RIVENET ; agissant au nom et comme tuteur naturel et légal de : 1° LOUF Michel Eugène Gustave, né le 30 Août 1928 à Le Gorgue ; 2° LOUF Gérard Jean Ernest, né le 10 Juin 1930 à La Gorgue ; 3° LOUF Cécile Marie Hélène, née le 30 Novembre 1934 à Le Gorgue, ses enfants mineurs issus de son mariage avec sa défunte épouse.

Demandeur ayant Me DUQUESNOY pour Avoué constitué.

Elle aura lieu en présence ou lui dûment appelé de Monsieur Gustave RIVENET-CLABAUT, Marchand de la Commune des Attaques, y demeurant ; subrogé tuteur des mineurs LOUF, fonction à laquelle il a été nommé suivant délibération tenue devant Monsieur la Juge de Paix de Merville, le 2 Mai 1936.

Cahier des charges déposé en l'étude de Me DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise.

Pour tous renseignements, s'adresser :

1° En l'étude de Me Gaston DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise ;

2° En cette de Me DUQUESNOY, Avoué à Haze-becouck.

Rédigé par l'Avoué soussigné.

Hazebrouck, le deux Mai mil neuf cent quarante-deux.

(Signé) DUQUESNOY.

Enregistré à Saint-Omer, le cinq Mai mil neuf cent quarante-deux.

Reçu 20 francs.

15717 Le Receveur : (Signé) BESSODES.

Etudes de Me Eugène VOUTERS, Avoué, Docteur en Droit, demeurant à Saint-Omer, place du Maréchal Foch, n° 57, et de Me Gaston DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise.

COMMUNE DE VIEILLE-ÉGLISE (Pas-de-Calais)

VENTE DE BIENS DE MINEURS

A vendre par adjudication publique le Lundi 18 Mai 1942, à 15 heures (heure allemande), en l'étude et par le ministère de Me DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise, au plus offrant et dernier enchérisseur.

SOIXANTE-TREIZE ACTIONS NOMINATIVES de la Société Anonyme « DISTILLERIE DE LA LYS », dont le siège est à La Gorgue, quartier du Nouveau Monde, lesdites actions portant les numéros 3.578 à 3.150 inclus et immatriculées au nom de « Jules DEHOUCQ ».

Vente ordonnée par Jugement rendu le 5 décembre mil neuf cent quarante-et-un, sur requête présentée par Madame Marie-Louise-Antoinette, Adèle RIVENET, cultivatrice, demeurant à Vieille-Eglise, veuve de M. Jules-Eugène DEHOUCQ.

Demanderesse ayant Me Eugène Vouters pour avoué constitué.

Elle aura lieu en présence ou elle dûment appelée de Madame Cécile DEHOUCQ, épouse de Monsieur Eugène LAUWAERT, ocopriétaire, avec lequel elle demeure à Coudekerque-Branche, subrogée-tutrice des mineure DEHOUCQ, fonction à laquelle elle a été nommée suivant délibération tenue devant Monsieur le Juge de Paix d'Audruicq, le 15 décembre 1939.

Cahier des charges déposé en l'étude de Me DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise.

Pour tous renseignements, s'adresser :

1° En l'étude de Me Eugène VOUTERS, Avoué à Saint-Omer, 57, place du Maréchal Foch.

Rédigé par l'Avoué soussigné :

Saint-Omer, le quinze Avril mil neuf cent quarante-deux. — Signé : Eugène VOUTERS. — Enregistré St-Omer, le 15 avril 1942, f° 78, n° 3.

1571e Reçu vingt francs. (Signé) BESSODES

DESSION. — Deuxième insertion. — Suivant acte du Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, du 11-4-1942 enregistré à Roubaix « A. C. » le 20-4-1942, vol. 36, folio 20, n° 92, M. Lucien WYSTRAETE et Mme Denise GHISLAIN, son épouse, 21, rue de l'Alma, à Roubaix, ont cédé à une personne désignée dans l'acte, un fonds de commerce de débit de boissons et marchand de meubles en détail neufs et d'occasion, exploité à Roubaix, 21, rue de l'Alma. — Oppositions au siège du fonds dans les vingt jours du présent avis. — Paru au B.O.V.C. le 2 mai 1942.

15.723

Etude de Me Victor CRETEUR, Huissier, 56, rue des Anges, VALENCIENNES, suppléé par Maître CRETEUR, suivant Ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Valenciennes, le 4 octobre 1939.

COMMUNE D'ODOMETZ

FACE LA GARE

Vente aux enchères publiques par suite de faillite

MATÉRIEL de BOULONNERIE

comprenant : Presses à forger vis 0,90 ; 100 marque DESPAGNE ; Presses à ébarber vis 5.90 marque Leblanc ; Cisailles à Leblanc « 2 boute et 3 bouts avec renvoi ; Machine à tarauder, à boutroler ; Pompe à eau à grande puissance, bâche à eau, état neuf 4 m. x 1 m. ; Ventilateur ; Tour périalèle H.P. 240 ; Fraiseuse universelle ; 4 foure pivotante avec tuyauterie ; 2 tuyérée de forgée ; Transmission 9 poulies fer en deux parties ; 500 kilos d'acier pour presse à forger ; Grosse poulie en deux pièces, commande du moteur, largeur 500, diamètre 2 m. avec transmission et poulies ; Balancier à ébarber, vis 0.60 ; Machine à forger les écrous marque « Despagne », incomplète ; Organe de transmission 50 m. avec chaises et poulies fer en deux pièces ; Wagonnet « Decauville », voie de 40 ; 2.000 kilos de ferraille ; Hangar en fer en très bon état, toiture pannée et verre ; 9 traverses de 4 m. 50 sur 5 m. large, entrée de ferme, 5 m. avec appendice de 31 m. de longueur sur 7 m.de large, soit une superficie couverte de 514 mètres carrés.

L'An mil neuf cent quarante-deux, le seize mai à quatorze heures précises. Cette vente sera faite par le Ministère de M. CRETEUR, huissier suppléant, AU COMPTANT. — Pour tous renseignements, s'adresser à Me Georges GHIENNA, Avoué, liquidateur syndic à VALENCIENNES, 45, rue des Anges, ou audit M. CRETEUR.

15.724

Etude de Me Pierre MORY, notaire à Lanney

Première Publication. — Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre MORY, notaire à Lennoy, le 30 avril 1942, enregistré à Lannoy, folio 74, case 705, le 4 mai 1942, Monsieur Célestin-Jules AUBANTON, négociant en draperies, et Madame Rose-Aline GIGLEUX, son épouse assistée et autorisée, demeurant ensemble à Roubaix, 20 ter, Grand Place. Ont fait donation : A Monsieur Maurice-Gustave AUBANTON, employé, demeurant à Fare, rue de l'Epinette, 2, leur fils, époux de dame Marcelle-Célina-Anaïs-Elise VANBEVERAN, du fonds de commerce de négociant en tissus exploité par Monsieur AUBANTON, à Roubaix, 20 ter, Grand Place, comprenant : 1° Les éléments incorporels, soit la clientèle et l'achalandage y attachés, le nom commercial ; 2° Le matériel et les objets mobiliers à son usage. — Lequel fonds immatriculé au registre du Tribunal de Commerce de Roubaix, sous le N° 3.892. Pour la donataire en jouir à compter du 1er janvier 1943.

Opposition dans les vingt jours de la seconde publication, à Lennoy, en l'étude de Me Pierre MORY, notaire.

15.722

FORTIFIEZ L'ORGANISME miné à votre insu par les PRIVATIONS

• Fonte des muscles.
• Perte de poids.
• Ralentissement de la croissance.
• Mauvaise dentition.
• Digestion détraquée,
et même ANÉMIE ou RACHITISME (les mots).

et notamment le contre les Troubles de la Sous-Alimentation

avec le Sang Végétal Vitaminé

Privé par les restrictions de calories et de vitamines, l'organisme dépérit à votre insu. Pour mettre fin aux méfaits de la sous-alimentation, prenez les "concentrés d'énergie" qui développent les muscles, font gagner du poids, raffermissent les os et activent la croissance des enfants. Vendues sous le nom de Chlorofoline, ces pastilles ont un goût agréable de caramel sucré et agissent sur l'organisme tout entier par la voie sanguine, car elles sont à base de chlorophylle, le plus puissant des anti-anémiques connus, véritable sang végétal qui dans les légumes verts capte les calories du soleil. De plus, grâce aux vitamines B, C et D contenues dans chaque pastille, le Chlorofoline endurcit l'organisme contre les dangers d'infection, l'affaiblissement de la dentition et de la vue ou l'amollissement des os (jambes arquées). Dès la première semaine, la vigueur renaît. Bientôt vous êtes en pleine forme. Chlorofoline Vitaminée, pharm. seulem.

11.259

COMMUNE D'ODOMETZ

FACE LA GARE

Vente aux enchères publiques par suite de faillite

MATÉRIEL de BOULONNERIE

comprenant : Presses à forger vis 0,90 ; 100 marque DESPAGNE ; Presses à ébarber vis 5.90 marque Leblanc ; Cisailles à Leblanc « 2 boute et 3 bouts avec renvoi ; Machine à tarauder, à boutroler ; Pompe à eau à grande puissance, bâche à eau, état neuf 4 m. x 1 m. ; Ventilateur ; Tour périalèle H.P. 240 ; Fraiseuse universelle ; 4 foure pivotante avec tuyauterie ; 2 tuyérée de forgée ; Transmission 9 poulies fer en deux parties ; 500 kilos d'acier pour presse à forger ; Grosse poulie en deux pièces, commande du moteur, largeur 500, diamètre 2 m. avec transmission et poulies ; Balancier à ébarber, vis 0.60 ; Machine à forger les écrous marque « Despagne », incomplète ; Organe de transmission 50 m. avec chaises et poulies fer en deux pièces ; Wagonnet « Decauville », voie de 40 ; 2.000 kilos de ferraille ; Hangar en fer en très bon état, toiture pannée et verre ; 9 traverses de 4 m. 50 sur 5 m. large, entrée de ferme, 5 m. avec appendice de 31 m. de longueur sur 7 m.de large, soit une superficie couverte de 514 mètres carrés.

L'An mil neuf cent quarante-deux, le seize mai à quatorze heures précises. Cette vente sera faite par le Ministère de M. CRETEUR, huissier suppléant, AU COMPTANT. — Pour tous renseignements, s'adresser à Me Georges GHIENNA, Avoué, liquidateur syndic à VALENCIENNES, 45, rue des Anges, ou audit M. CRETEUR.

15.724

Etude de Me Pierre MORY, notaire à Lanney

Première Publication. — Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre MORY, notaire à Lennoy, le 30 avril 1942, enregistré à Lannoy, folio 74, case 705, le 4 mai 1942, Monsieur Célestin-Jules AUBANTON, négociant en draperies, et Madame Rose-Aline GIGLEUX, son épouse assistée et autorisée, demeurant ensemble à Roubaix, 20 ter, Grand Place. Ont fait donation : A Monsieur Maurice-Gustave AUBANTON, employé, demeurant à Fare, rue de l'Epinette, 2, leur fils, époux de dame Marcelle-Célina-Anaïs-Elise VANBEVERAN, du fonds de commerce de négociant en tissus exploité par Monsieur AUBANTON, à Roubaix, 20 ter, Grand Place, comprenant : 1° Les éléments incorporels, soit la clientèle et l'achalandage y attachés, le nom commercial ; 2° Le matériel et les objets mobiliers à son usage. — Lequel fonds immatriculé au registre du Tribunal de Commerce de Roubaix, sous le N° 3.892. Pour la donataire en jouir à compter du 1er janvier 1943.

Opposition dans les vingt jours de la seconde publication, à Lennoy, en l'étude de Me Pierre MORY, notaire.

15.722

Etude de Me DUQUESNOY, Avoué, rue de Thécouanne, 20, à Nœux-les-Mines, et de Me Gaston DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise.

COMMUNE DE VIEILLE-ÉGLISE (Pas-de-Calais)

VENTE DE BIENS DE MINEURS

A vendre par adjudication publique, le Lundi 18 Mai 1942, à 15 heures (heure allemande), en l'étude et par le ministère de Me DEBREYNE, Notaire à Vieille-Eglise, au plus offrant et dernier enchérisseur :

SOIXANTE-DIX-SEPT ACTIONS NOMINATIVES de la Société Anonyme « DISTILLERIE DE LA LYS », dont le siège social est à La Gorgue, Quartier du Nouveau Monde.

Lesdites actions portant les numéros 636 à 812 inclus, immatriculées au nom de Madame LOUF-RIVENET.

Vente ordonnée par Jugement rendu le 4 Décembre mil neuf cent quarante-et-un, sur requête présentée par Monsieur LOUF, Ernest Ovide Constantin, Directeur de la « Distillerie de la Lys », demeurant à La Gorgue, veuf en premières noces de Madame Marie Hélène RIVENET ; agissant au nom et comme tuteur naturel et légal de : 1° LOUF Michel Eugène Gustave, né le 30 Août 1928 à Le Gorgue ; 2° LOUF Gérard Jean Ernest, né le 10 Juin 1930 à La Gorgue ; 3° LOUF Cécile Marie Hélène, née le 30 Novembre 1934 à Le Gorgue, ses enfants mineurs issus de son mariage avec sa défunte épouse.

Demandeur ayant Me DUQUESNOY pour Avoué constitué.

Elle aura lieu en présence ou lui dûment appelé de Monsieur Gustave RI